



# Mé mor a n d u m

FABRIQUE DE POTERIE DE GRÈS  
& DE PRODUITS RÉFRACTAIRES

**Eugène LOSSON et C<sup>ie</sup>**

ANDENNE (Belgique)

Andenne, le 21 Mars 1906-

Messieurs les Membres du Collège des  
Bourgmestres & Echevins de la Ville d'Andenne.

MAURICE KAMELOT

Messieurs,

J'ai l'honneur de venir vous prier de bien vouloir nous accorder l'autorisation de construire un bâtiment sis à Andenne Rue Croix-Verte et destiné à servir d'ateliers pour la fabrication des poteries de grès. Ce bâtiment serait annexé à notre usine et aurait une longueur de 42 mètres et une largeur de 8 mètres 40. Il serait construit à l'alignement de la rue Croix-Verte comme l'indique le plan qui nous accompagne en double exemplaire avec la présente.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

EUGÈNE LOSSON & C<sup>ie</sup>  
Eugène Losson